



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE

Infos Instances



CTE du 28 février 2017

Compte tenu de l'arrivée tardive de nombreux documents concernant les points prévus à l'ordre du jour, vos représentants du personnel ont demandé le report de ces points. Un autre CTE est donc prévu le 21 mars prochain. Néanmoins certains points ont pu être abordés, **FORCE OUVRIERE**, fidèle à sa pratique, vous informe !!

Maquettage standard: Pour la première fois depuis 2011, les trois organisations syndicales ont voté contre un projet présenté par la direction !! Souhaitons que 2017 soit l'année où le syndicat des cadres trouve le courage de s'opposer à d'autres propositions venant de leurs supérieurs hiérarchiques !! Allez encore un petit effort et ils se transformeront en syndicalistes indépendants !!!!

Question finances : l'année 2016 finit avec un très léger excédent. La suppression de 200 postes et la fermeture de 100 lits semblent apporter des économies au fonctionnement de l'hôpital... Mais à quel prix ? Augmentation de l'absentéisme ? Dégradation de nos conditions de travail ? Retours trop précoces à domicile de nos patients ? Ça va tenir mais jusqu'à quand ???

CHSCT du 21 février 2017

Maquettage Standard

FORCE OUVRIERE a voté contre la maquette présentée. Le taux d'absentéisme n'est toujours pas pris en compte. Il est fait état que les agents travaillent 35 h hebdomadaires sans pouvoir bénéficier des 20 mn de pause et avec des modes dégradés qui ne présentent pas toutes les conditions nécessaires à la gestion du risque incendie.

Document Unique

Intégration des Risques Psychosociaux dans le Document Unique : un questionnaire est en cours de finalisation et va bientôt être diffusé. Des groupes de travail avec un référent de chaque métier vont être mis en place dans toutes les unités de travail. **FORCE OUVRIERE** a exprimé la crainte que cette évaluation ne soit pas faite de façon objective et en toute transparence, et restera vigilant quant à la désignation de ces référents. Définitivement, nos "responsables" se préoccupent plus du risques patients que des risques pro.....

Divers

Sécurité : l'hôpital s'est doté de 16 caméras supplémentaires. Ces caméras numériques beaucoup plus performantes que les anciennes permettent l'enregistrement. Malheureusement, à moins de ressembler à la créature mythique Argos qui possédait 100 yeux, il ne sera pas possible de tout surveiller en même temps... La demande de **FORCE OUVRIERE** est très claire, il nous faut du personnel qui puisse intervenir rapidement et qui soit en capacité de servir de médiateur pour permettre aux personnels de travailler en toute sécurité !

Vestiaires : Audit et renumérotation des vestiaires en cours. Une fois l'identification de tous les vestiaires faite, les vestiaires "à l'abandon" seront ouverts et réattribués et une redistribution géographique sera effectuée. Un premier état des lieux au rez-de-cour avait été fait, plus de 16% des vestiaires étaient dégradés et ne permettaient pas de garantir la sécurité des biens des agents.... A quand une forte action d'investissement pour tout remettre en état ?

Réunion DRH du 21 février 2017

Heures Supplémentaires

Le second tour de paiement sera effectué en avril selon la même procédure qu'en fin d'année. Votre encadrement vous fera signer le tableau des heures éligibles au paiement courant mars. N'oubliez pas de demander vos éditions de compteur mensuel !!

Guide de Gestion du Temps de Travail

Doucement... mais sûrement ! Nous sommes encore loin de la signature de ce document même si nos propositions de modification ont été prises en compte. **FORCE OUVRIERE** reste vigilant quant aux droits des agents et à l'interprétation négative qui pourrait être faite du document par certains personnels d'encadrement (pas simple la vie...)

Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR)

A la CAP du 30 mars prochain, les avancements de grade au 31/12/2016 seront faits ainsi que les reclassements dans nouvelles grilles PPCR au 01/01/2017.

Les avancements d'échelons 2017 seront faits à la CAP de juin. **FORCE OUVRIERE** n'a pas signé ce protocole, les effets négatifs devront être portés au crédit des signataires de cette vaste et triste plaisanterie qu'est le PPCR (plus d'avancement à durée réduite, allongement des carrières, perte de salaire à date équivalente, réduction du nombre de grades,.....)

Obligation hebdomadaire

Sur 1162 agents de jour, 75,5% travaillent en 37h30 et 24,5% travaillent en 35h. Cette durée hebdo n'est pas forcément effective par pôle, et les services en 35h le font souvent de manière illégale sans présentation aux instances ni (à notre connaissance) de décision officielle de la direction.

Les magistrats de la Cour des Comptes indiquent pourtant dans leur rapport, que la durée de travail est de 37h30 pour tout l'hôpital, **FORCE OUVRIERE** exige que cette durée soit appliquée dans tous les services du CH Mantes afin que les agents bénéficient de repos supplémentaires !

Cumul d'activités

Une déclaration et la saisie de la commission de déontologie est systématique dès lors qu'un agent quitte l'établissement (mise à dispo, démission, retraite) pour travailler dans le privé.

Le cumul d'activités ne pourra plus se faire en exerçant à temps plein dans la fonction publique (régularisation des situations avant 2018).

Pour plus d'information : Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017

Mise en stage

Pour 2017 seul(e)s des infirmiers(ères) sur poste vacant seront mis en stage ! Les agents de catégorie C sont délibérément mis de côtés car "le marché de l'emploi est favorable".... **FORCE OUVRIERE** s'insurge contre cette mesure discriminatoire envers nos collègues contractuels. Qui est appelé à domicile dès qu'il manque une AS ou une AP ? Qui facture à tour de bras, faisant rentrer l'argent dans les caisses ? Qui répare, nettoie, prépare les repas, porte les plateaux à nos patients, accueille les patients hospitalisés et remplit les documents de naissance ou les actes de décès au guichet ? **Les agents de catégories C !!!**

Pour toutes ces raisons, **FORCE OUVRIERE** exige la mise en stage immédiate des agents contractuels sur postes vacants !!!

Calendrier :

7 mars : journée de grève nationale

21 mars : CTE

30 mars : Commission Administrative Paritaire Locale (avancements de grade et PPCR)

27 Avril : CTE

18 Mai : CHSCT